

OBJECTIF et DOMAINE D'APPLICATION

Ce document décrit les modalités de gestion des demandes de transferts secondaires par les ARMs.

Lorsque l'ARM reçoit un appel pour une demande de transfert secondaire, celui-ci ouvre un dossier de régulation médicale et note les éléments suivants dans le dossier :

- **Médecin demandeur** : Nom, fonction et numéro direct
- **Patient** : Le nom,
 - le prénom
 - sexe
 - la date de naissance,
 - le poids, ainsi que la longueur entre chaque hanche s'il existe un poids >110 Kg
- **Lieu de prise en charge exacte du patient préciser (service, unité)**
- **Destination précise (CH, service) du patient et Nom et numéro de Téléphone direct du Médecin ayant accepté le transfert**
- **Motif du transfert**

Il transfert pendant ce temps l'appel au MRU en priorisant l'appel :

- P1 : patient instable, transfert urgent vers un plateau technique particulier (coronarographie, embolisation, thrombectomie, caisson, bloc opératoire), détresse néonatale ;
- P2 Transfert non programmé ;
- P3 Transfert programmé.

En cas de doute, l'ARM priorise l'appel en P1.

Puis l'ARM en charge du dossier confirme l'acceptation du patient et l'heure d'arrivée possible dans le service receveur et le note dans le dossier de régulation.

Si le médecin régulateur demande un transport hélicoptéré, l'ARMop assure les tâches décrites dans la POS Héliumur.

Si le dossier est qualifié P3 Transfert programmé et que le régulateur est occupé, expliquer au demandeur que le médecin le contactera dès qu'il sera disponible.

Validation	Approbation
ACT_PARTICIPANTS_NAME_SIGN2 Fonction et secteur d'activité : Signé le ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN2_NOTIME	ACT_PARTICIPANTS_NAME_SIGN3 Fonction et secteur d'activité : Signé le ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN3_NOTIME
Vérification rédacteur	
ACT_PARTICIPANTS_NAME_SIGN1 Signé le ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN1_NOTIME	Fonction et secteur d'activité :

Si l'appelant n'a pas trouvé de destination pour le patient, transmettre quand même la demande au MRU

Si la demande de transfert provient d'un autre SAMU via Aresa, l'ARM vérifie la complétude du dossier, le complète si nécessaire et sécurise les éléments du dossier de régulation (CH, service, coordonnées du médecin ayant accepté) dans une zone texte car ces données peuvent disparaître des cases prévues.

DESTINATAIRES POUR APPLICATION

Médecins régulateurs SAMU 49 et ARMs du SAMU 49

REFERENCES

Transfert inter-hospitalier (TIH). Guide d'aide à la régulation SUDF. SFEM 2018
POS Héliumur (en cours de validation)

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

NOM Prénom	Fonction	Secteur d'activité	Rôle
CAPLETTE Catherine	PH	DMU	Rédaction
SAVARY Dominique	PUPH-Responsable DMU	DMU	Approbation / Validation
VERCHERE Julien	PH-Responsable Centre 15	DMU	Approbation / Validation
TEMPLIER François	PH	DMU	Approbation/validation
PLARD DELPHINE	CCA	DMU	Approbation / Validation
LACOUR Hélène	Cadre Centre 15	DMU	Approbation/ validation
GAULTIER Gwladys	Superviseur	SAMU 49	Approbation/ Validation
BEAUMONT Christelle	ARM	SAMU 49	Approbation/ validation